

ASSOCIATION L'ALERTE
99 rue Consolat
13001 MARSEILLE
Tél. : 04.91.64.29.59



Marseille, le 1 juin 2018

SEJOUR D'ENFANTS AU CHALET du PARMELAN

Bonjour,

Vous avez inscrit votre enfant pour participer à notre séjour et nous vous en remercions. Cette année encore, une belle aventure l'attend : grands jeux, veillées, balades et randonnées, activités diverses et variées. Le partage et l'apprentissage du vivre ensemble seront au cœur de notre séjour, ainsi que le soin apporté à chacun pour qu'il trouve un cadre épanouissant.

Toute l'équipe d'animation est prête pour accompagner votre enfant et lui offrir de belles vacances.

François Ansaldi

Réunion parent le vendredi 8 juin à 19h au 41 rue St Sournin à l'œuvre allemand

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

• **Voyage : Il se fera en car**

Rendez-vous : **dimanche 08 juillet** à 8h00 Bd Montricher. *Ne pas oublier un pique-nique (repas de midi)*

Retour : **vendredi 27 juillet** vers 18h au même endroit.

• **Frais de séjour : ils s'élèvent à 715€.**

Ne pas oublier l'**adhésion à l'Association : 35,00 € par famille** ; cette adhésion est obligatoire (sur un plan légal) pour que votre(vos) enfants(s) participe(ent) à nos séjours.

Nous souhaitons que, dans la mesure du possible, l'ensemble des frais soit versé avant le départ des enfants. (Des arrangements sont possibles : nous en parler.)

• **Trousseau** : Nous insistons pour que toutes les pièces du trousseau soient marquées au **nom entier de l'enfant**.

• **Fiche sanitaire** : Obligatoire, vous devrez la remplir et nous la transmettre avant le départ.

Remarque : faire un traitement Anti-poux, et nous avertir si besoin de continuer le traitement

• **Certificat médical** : Il est demandé un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité, ainsi qu'une ordonnance pour du paracétamol afin d'en délivrer à votre enfant en cas de fièvre ou de douleur.

• **Un Brevet d'Aisance Aquatique** : Une fiche est joint à cette circulaire à faire remplir par le professeur de sport, le maître nageur...

• **Attestation R.C.** : Vous devrez nous remettre une attestation de votre assurance responsabilité civile.

• **Une photo d'identité** avec les nom et prénom de l'enfant au dos.

• **Permanences** : Elles ont lieu au siège social, 99 rue Consolat, le **MERCREDI de 17 à 19 heures**. Réception aussi sur rendez-vous.

• **Site** : <http://www.alerte.org/>

• **Contact** : recrutement@alerte.org ou info@alerte.org

TROUSSEAU**NOM DE L'ENFANT :****ANNEE :****NOM DE L'ANIMATEUR DE DORTOIR :**

La liste ci-dessous est donnée à titre indicatif. Ne pas oublier qu'en montagne, il peut faire très chaud, mais aussi très frais, même l'été. Les différentes pièces du trousseau doivent être marquées au **NOM ENTIER DE L'ENFANT**, marque cousue en un point visible vêtement plié.

Joindre le présent inventaire complété dans la valise. **Ne pas oublier ce que l'enfant porte sur lui.**

Trousseau	Nbre conseillé	Nbre fourni	Nbre à l'arrivée	Nbre au départ
Drap housse en 90cm	2			
Drap de dessus	1			
Taie d'oreiller	2			
Duvet (éventuels petits camps et nuits en refuge)	1			
Pyjamas ou chemises de nuit	2 ou 3			
Serviettes de table	2			
Serviettes de toilette (il peut y avoir une serviette de bain)	2 ou 3			
Peignoir (facultatif mais très utile)	1			
Gants éponge	2 ou 3			
Culottes ou slips	10			
Paires de chaussettes	7			
Paires de chaussettes plus épaisses (montagne)	1 ou 2			
Maillot de bain (et un caleçon si piscine)	1			
Pulls (dont un chaud)	2 ou 3			
Paires de pantalons	2 ou 3			
Shorts, bermudas, caleçons	4			
Tee-shirts	6 à 8			
Chemisiers				
Jupes, robes				
Crème solaire	1			
Casquettes ou chapeau de soleil	2			
Lunettes de soleil	1			
Vêtement de pluie (type K-way, anorak) toujours sur soi !	1			
Paire de chaussure style « tennis », « basket »	1			
Paire de bonnes chaussures de marche	1			
Paire de sandales, ou ballerines... (chaussures dites d'été)	1			
Paire de pantoufles ou tongs	1			
Nécessaire de toilette (dans une trousse, sac en plastique)	1			
Mouchoir en papier				
Sac pour le linge sale (en tissu de préférence)	1			
Affaires de pique-nique (assiette, couverts, gobelet, gourde)				
Nécessaire de correspondance	1			
Porte-monnaie si argent de poche	1			
Sac à dos (20 à 30 Litres, pratique pour les sorties)	1			
Produit anti-poux				

Toutes ces affaires devront tenir dans une seule valise de taille raisonnable

L'enfant peut aussi apporter appareil photo, jouet familier, jeu... (marqués à son nom et rajouter à la liste ci-dessus)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ATTESTATION DE REUSSITE

Au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques en centre de vacances
(arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique de certaines activités physiques en accueils collectifs de mineurs)

Je soussigné (Nom, Prénom) :

Titulaire du diplôme :

Numéro de diplôme : Date de délivrance :

Atteste que Melle, M : né(e) le :

Demeurant à :

A réussi le test.

Test réalisé : sans brassière de sécurité avec brassière de sécurité

de : le :

Fait à, le :

Signature

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants :

- du Brevet National De Sécurité Aquatique (BNSSA)
- du Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS)
- du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (B.E.E.S.A.N.) ou tout autre BE des spécialités nautiques considérées

Ce document doit attester de l'aptitude du mineur à :

- effectuer un saut dans l'eau,
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes,
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes,
- nager sur le ventre pendant vingt mètres,
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.